

APERÇUS DES FONDS

CATÉGORIE PLUS 3.0

Toute portion du dépôt ou tout autre montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.

Au 31 décembre 2020



Table des matières

FPG du marché monétaire de l'Empire Vie
FPG d'obligations de l'Empire Vie
FPG de revenu de l'Empire Vie
FPG équilibré de l'Empire Vie
FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie
FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie
FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie
FPG équilibré mondial de l'Empire Vie
FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie
FPG équilibré Élite de l'Empire Vie
FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie
FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie
FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie
FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie
FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie
FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie
FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie
FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 203,4 M\$

Rotation du portefeuille : s. o.

Date de création du fonds : février 1989

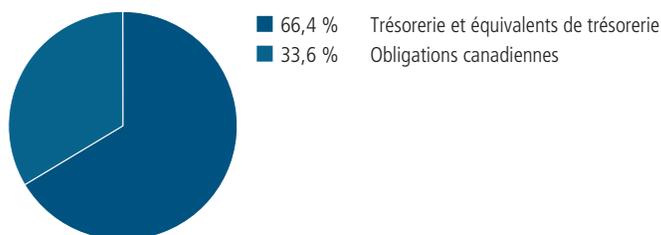
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,12	10,24	2 998 783
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	0,86	10,31	17 404

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des instruments à court terme, tels que des bons du Trésor et des titres de créance à court terme émis par des gouvernements et des sociétés canadiennes.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Rogers Communications Inc.	5,340 %	22 mars 2021	9,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,900 %	26 avril 2021	6,5 %
Dollarama Inc.	2,337 %	22 juillet 2021	5,0 %
Financière Sun Life Inc. - taux variable	3,100 %	19 février 2026	5,0 %
Hydro One Inc.	0,252 %	4 février 2021	4,9 %
Banque Toronto-Dominion	2,045 %	8 mars 2021	4,0 %
Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	3,7 %
NAV Canada	4,397 %	18 février 2021	3,5 %
Ville de Montréal	0,208 %	18 février 2021	3,5 %
Enbridge Pipelines Inc	0,336 %	11 janvier 2021	3,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
48,2 %
Nombre total de placements :
36
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

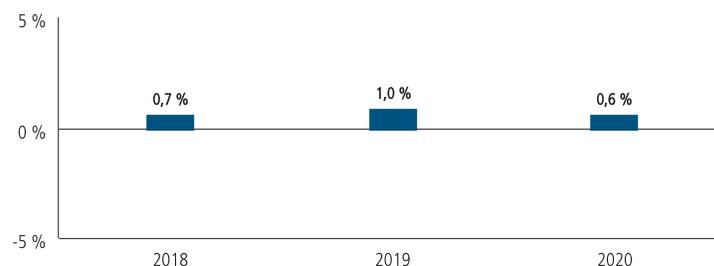
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 3 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 024 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 0,74 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG du marché monétaire de l'Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds du marché monétaire.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 643,5 M\$

Rotation du portefeuille : 43,50 %

Date de création du fonds : décembre 1987

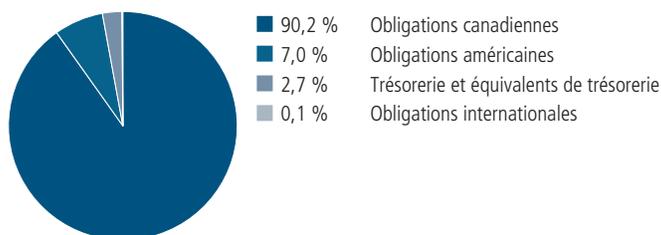
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,00	11,20	876 149
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,38	11,40	27 552

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations émises par les gouvernements ainsi que dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	9,5 %
Gouvernement du Canada 2,00 % 1 ^{er} décembre 2051	5,0 %
Gouvernement du Canada 1,250 % 1 ^{er} juin 2030	3,4 %
Hydro-Québec 4,000 % 15 février 2055	2,6 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	2,3 %
Gouvernement du Canada 0,500 % 1 ^{er} septembre 2025	2,2 %
Province de Québec 3,500 % 1 ^{er} décembre 2045	2,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	2,1 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,9 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	33,1 %
Nombre total de placements :	116

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

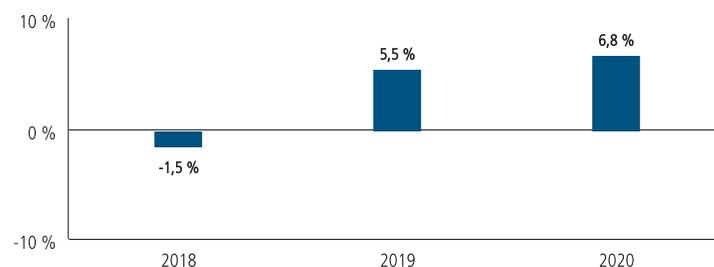
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu, souhaite investir principalement dans des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 110 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,33 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG d'obligations de l'Empire Vie est de 0,60 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds d'obligations.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale des fonds : 422,6 M\$

Rotation du portefeuille : 29,89 %

Date de création du fonds : janvier 2002

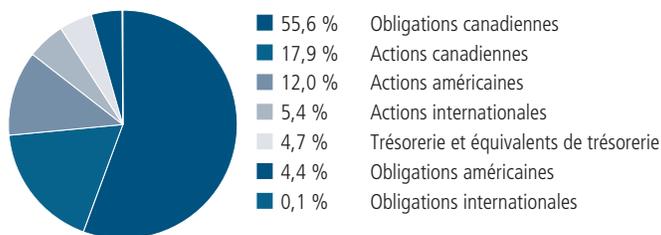
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,29	11,18	1 962 974
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,12	11,58	28 462

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des obligations, des débetures et des effets de première qualité émis par des sociétés, le gouvernement du Canada, les provinces, les municipalités et les territoires canadiens ainsi que des gouvernements étrangers. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	13,1 %
FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	5,9 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	3,7 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,7 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	1,4 %
Province de l'Ontario 2,700 % 2 juin 2029	1,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,800 % 15 décembre 2024	1,2 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,2 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} juin 2028	1,2 %
Province du Nouveau-Brunswick 3,550 % 3 juin 2043	1,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
32,0 %
Nombre total de placements :
221
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

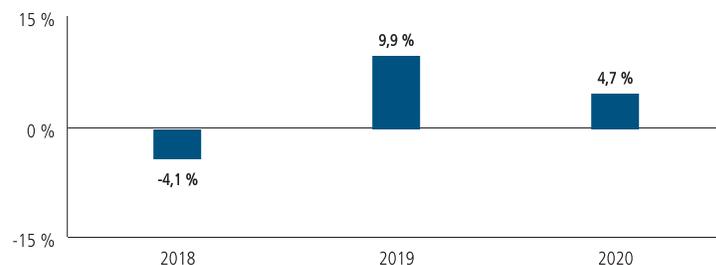
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 102 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,10 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG de revenu de l'Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de revenu.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 475,4 M\$

Rotation du portefeuille : 25,84 %

Date de création du fonds : février 1989

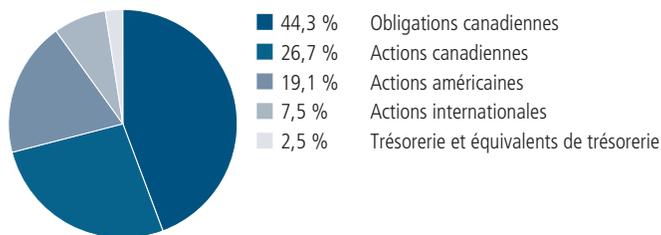
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,34	11,31	1 751 792
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,17	11,71	21 529

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	20,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,800 % 15 décembre 2024	2,2 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	1,6 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,6 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	1,5 %
Banque Royale du Canada	1,4 %
Banque Toronto-Dominion	1,4 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	1,2 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	1,2 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	1,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
33,9 %
Nombre total de placements :
210
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

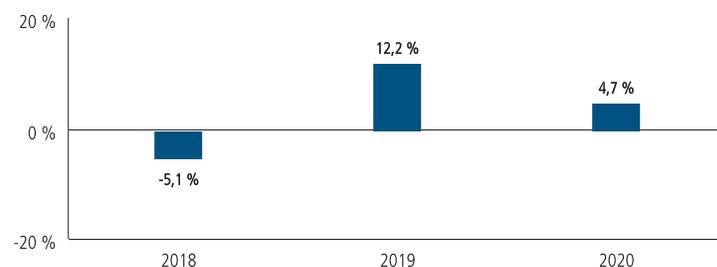
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 113 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,40 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré de l'Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 25,1 M\$

Rotation du portefeuille : 17,87 %

Date de création du fonds : avril 2015

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,34	10,99	682 165
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,28	11,38	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

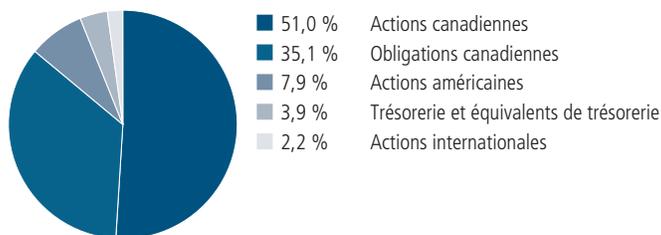
Ce fonds distinct investit principalement dans un ensemble équilibré d'actions et de titres à revenu fixe canadiens axés sur le revenu. Le fonds investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds. Le fonds investit actuellement ses actifs principalement dans le Fonds commun de revenu mensuel Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Toronto-Dominion	3,7 %
Banque Royale du Canada	3,3 %
Gouvernement du Canada 2,000 % 1 ^{er} décembre 2051	2,2 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,0 %
Gouvernement du Canada 2,500 % 1 ^{er} juin 2024	1,9 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,8 %
Banque de Montréal	1,8 %
Société Financière Manuvie	1,7 %
Enbridge Inc.	1,6 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 21,5 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 171

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

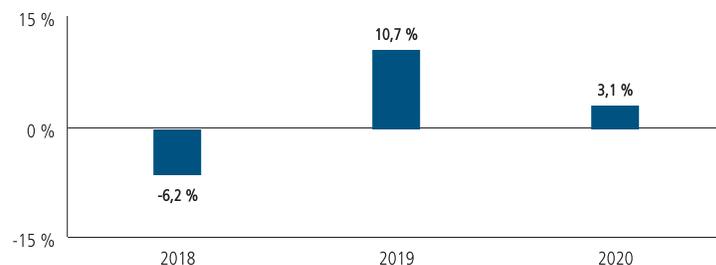
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu de même qu'une volatilité réduite au moyen de placements dans des actions et des titres à revenu fixe et est disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 080 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,45 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG de revenu mensuel de l'Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 1 112,3 M\$

Rotation du portefeuille : 60,95 %

Date de création du fonds : mai 1994

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,44	10,81	7 893 209
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,28	11,20	20 851

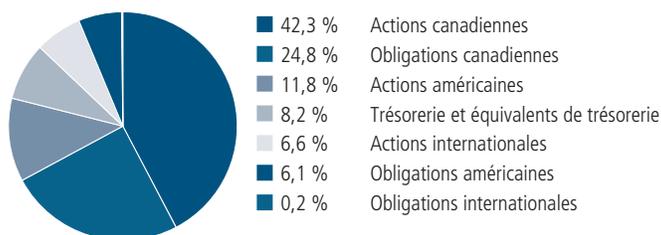
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	5,8 %
FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie	2,8 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,8 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,7 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,3 %
Enbridge Inc.	2,3 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	2,2 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,0 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 27,4 %
Nombre total de placements : 272

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

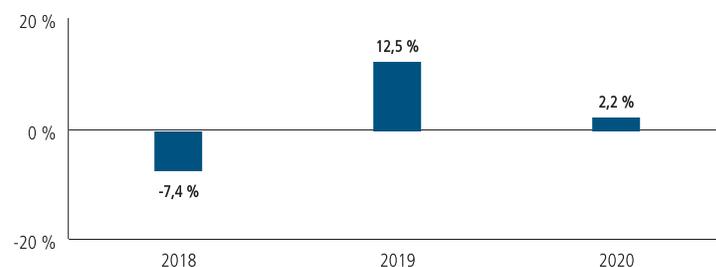
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 062 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,90 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements.
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG de répartition de l'actif de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds de répartition de l'actif.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 125,2 M\$

Rotation du portefeuille : 23,30 %

Date de création du fonds : mai 2018

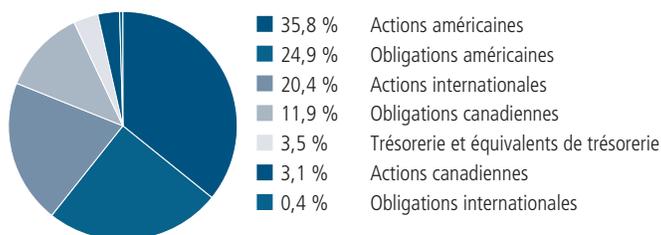
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,54	11,68	5 047 036
S	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,50	11,94	7 902

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble diversifié d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains. Le fonds investit directement dans des titres et des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

FPG stratégique d'obligations de sociétés de l'Empire Vie	33,8 %
Financière Sun Life Inc. - taux variable 3,100 % 19 février 2026	4,0 %
Fidelity National Information Services Inc.	1,8 %
STORE Capital Corporation	1,7 %
Ross Stores Inc.	1,7 %
Pioneer Natural Resources Company	1,6 %
Hydro One Inc. 0,199 % 21 janvier 2021	1,6 %
American Water Works Company Inc.	1,6 %
Visa Inc. - 'A'	1,5 %
Nestlé SA	1,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
50,9 %
Nombre total de placements :
69
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

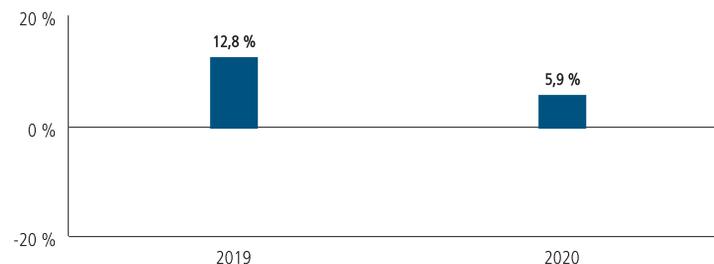
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions mondiales et des titres de créance de sociétés et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 152 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 6,86 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements.
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée.
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG mondial de répartition de l'actif de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 339,1 M\$

Rotation du portefeuille : 33,37 %

Date de création du fonds : juin 2003

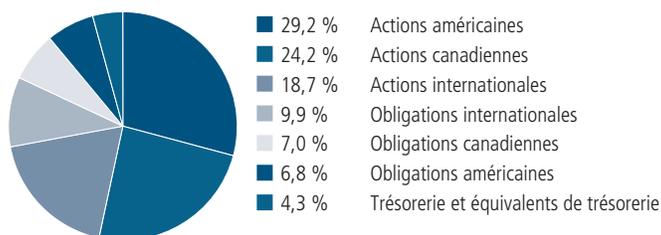
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,45	11,44	5 060 351
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,37	11,81	120 161

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	2,6 %
Banque Toronto-Dominion			2,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse			1,8 %
Philip Morris International Inc.			1,8 %
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	0,000 %	15 août 2050	1,7 %
Banque Royale du Canada			1,6 %
Gouvernement du Canada	1,250 %	1 ^{er} juin 2030	1,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'			1,5 %
Gouvernement du Canada	1,500 %	1 ^{er} juin 2026	1,5 %
Johnson & Johnson			1,3 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
17,8 %
Nombre total de placements :
139
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

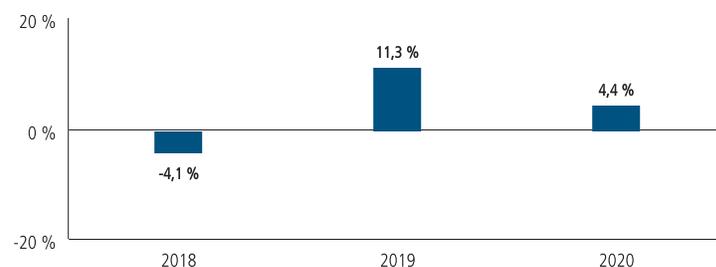
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations mondiales et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 117 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,52 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré mondial de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré mondial.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 535,2 M\$

Rotation du portefeuille : 17,30 %

Date de création du fonds : juillet 2010

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,43	9,78	4 922 238
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,36	10,11	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le FPG de dividendes de l'Empire Vie et de 20 % dans le FPG d'obligations de l'Empire Vie.

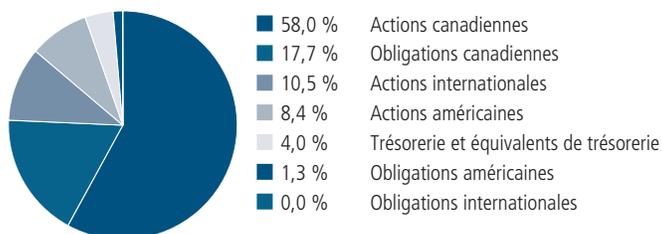
Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)[†]

La Banque de Nouvelle-Écosse	5,9 %
Banque Toronto-Dominion	5,6 %
Banque Royale du Canada	5,3 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	5,1 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	3,0 %
Banque de Montréal	3,0 %
TC Energy Corporation	2,9 %
Enbridge Inc.	2,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,7 %
Stella-Jones Inc.	2,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 39,0 %

Nombre total de placements[†] : 63

[†] Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie.

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

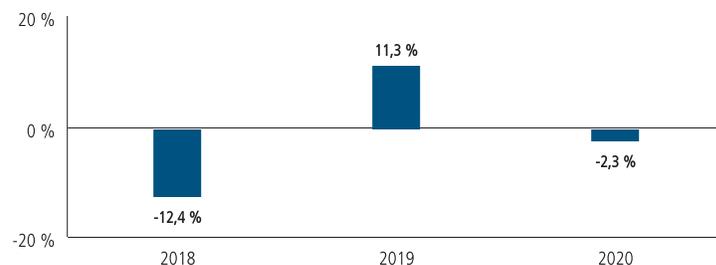
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 1 année durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 956 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de -1,40 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré de dividendes de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré de dividendes.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 484,0 M\$

Rotation du portefeuille : 21,56 %

Date de création du fonds : juillet 2010

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,43	11,38	8 694 246
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,29	11,78	85 213

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des unités d'autres fonds distincts de l'Empire Vie. La composition cible de l'actif du fonds est de 80 % dans le FPG d'actions Élite de l'Empire Vie et de 20 % dans le FPG d'obligations de l'Empire Vie.

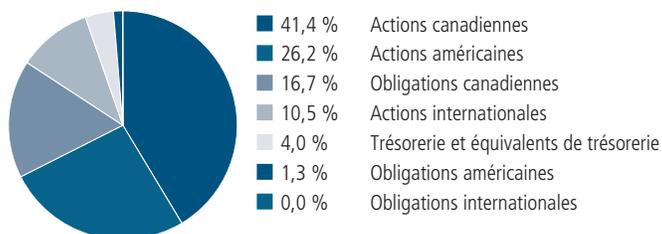
Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)[†]

Fonds de valeur américaine de l'Empire Vie	35,4 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,0 %
Banque Royale du Canada	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,3 %
Brookfield Business Partners Limited Partnership	2,2 %
Shaw Communications Inc. - 'B'	1,8 %
Onex Corporation	1,8 %
Banque de Montréal	1,7 %
Enbridge Inc.	1,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 55,2 %

Nombre total de placements[†] : 116

[†] Du fonds secondaire représentant 50 % ou plus des actifs du FPG équilibré Élite de l'Empire Vie.

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

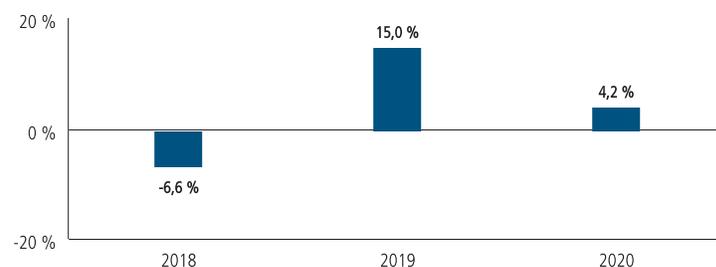
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations canadiennes et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 117 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,52 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG équilibré Élite de l'Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

* Le nom officiel du fonds est le Fonds équilibré Élite.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les contrats sont établis par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 52,4 M\$

Rotation du portefeuille : 10,29 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,27	10,98	995 163
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,21	11,35	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

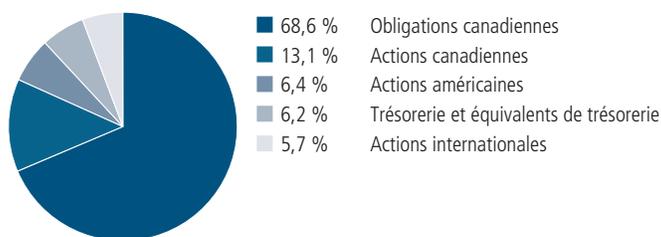
Ce fonds distinct investit dans une composition de titres à revenu fixe et d'actions. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	5,2 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,950 %	15 décembre 2025	4,6 %
Gouvernement du Canada	1,250 %	1 ^{er} juin 2030	2,4 %
Gouvernement du Canada	2,250 %	1 ^{er} juin 2029	2,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,900 %	15 juin 2024	1,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,550 %	15 décembre 2023	1,8 %
Province de l'Ontario	2,700 %	2 juin 2029	1,6 %
Fiducie de capital Banque Scotia	5,650 %	31 décembre 2056	1,4 %
Province de l'Ontario	1,900 %	2 décembre 2051	1,3 %
Province du Nouveau-Brunswick	3,550 %	3 juin 2043	1,2 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 23,4 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 311

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

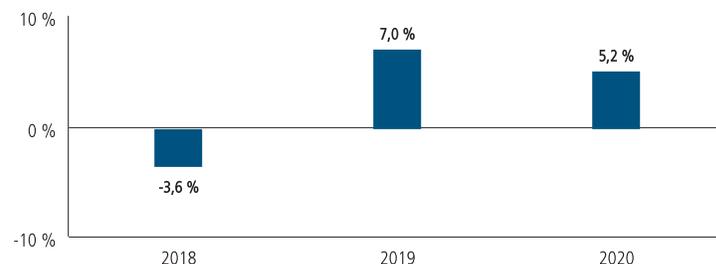
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une certaine croissance à long terme du capital avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 085 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,60 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. • Aucuns frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. • Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. • Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. • Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. • L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. • Aucuns frais de retrait. • Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de revenu diversifié Emblème Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 164,3 M\$

Rotation du portefeuille : 10,85 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,31	10,93	2 187 330
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,19	11,32	1 000

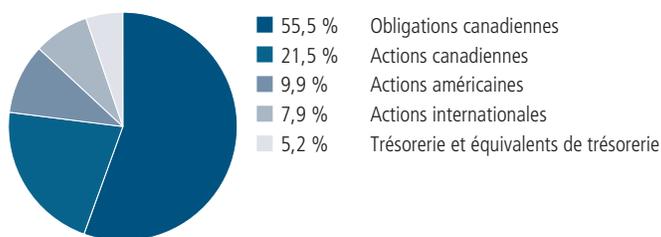
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	0,200 %	4 janvier 2021	3,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,950 %	15 décembre 2025	2,9 %
Province de l'Ontario	2,700 %	2 juin 2029	1,6 %
Province de la Nouvelle-Écosse	4,500 %	1 ^{er} juin 2037	1,5 %
Banque Royale du Canada			1,5 %
Gouvernement du Canada	2,500 %	1 ^{er} juin 2024	1,4 %
Banque Toronto-Dominion			1,4 %
Gouvernement du Canada	2,250 %	1 ^{er} juin 2029	1,4 %
Gouvernement du Canada	1,250 %	1 ^{er} juin 2030	1,3 %
Province de l'Ontario	4,700 %	2 juin 2037	1,3 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 17,6 %
Nombre total de placements du fonds secondaire : 308

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

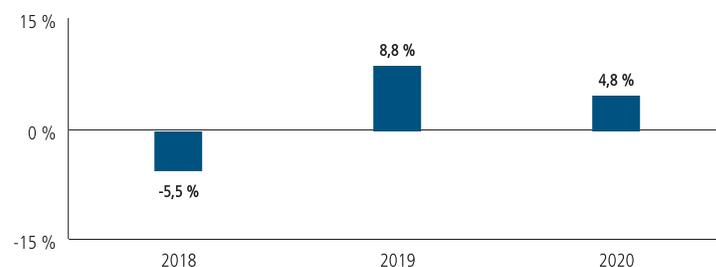
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 078 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 2,38 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille conservateur Emblème Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 215,8 M\$

Rotation du portefeuille : 7,51 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,32	10,79	3 230 393
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,18	11,19	6 634

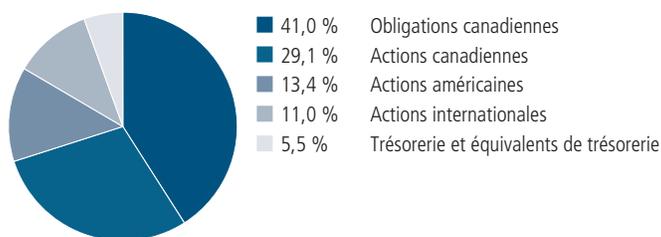
Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,2 %
Banque Royale du Canada	2,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,950 % 15 décembre 2025	2,0 %
Banque Toronto-Dominion	1,9 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	1,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,3 %
Province de l'Ontario 4,700 % 2 juin 2037	1,2 %
Province de l'Ontario 2,700 % 2 juin 2029	1,1 %
Fiducie de capital Banque Scotia 5,650 % 31 décembre 2056	1,1 %
Province de la Nouvelle-Écosse 4,500 % 1 ^{er} juin 2037	1,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 15,4 %
Nombre total de placements du fonds secondaire : 353

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

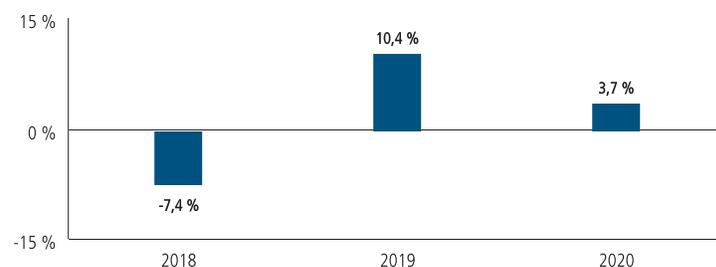
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 062 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,89 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille équilibré Emblème Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 274,4 M\$

Rotation du portefeuille : 6,24 %

Date de création du fonds : novembre 2014

Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFV (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,39	10,62	3 525 609
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,22	11,01	24 291

Dans quoi le fonds investit-il?

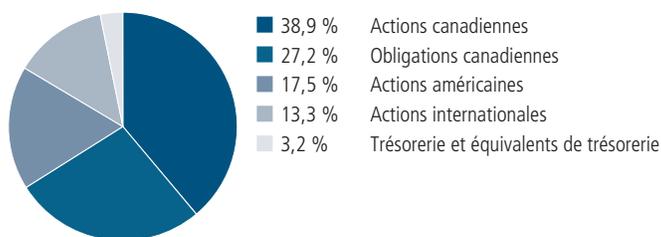
Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	2,6 %
Banque Toronto-Dominion	2,6 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,0 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,7 %
Enbridge Inc.	1,3 %
Banque de Montréal	1,3 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,1 %
Société Financière Manuvie	1,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,1 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 16,1 %

Nombre total de placements du fonds secondaire : 349

Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

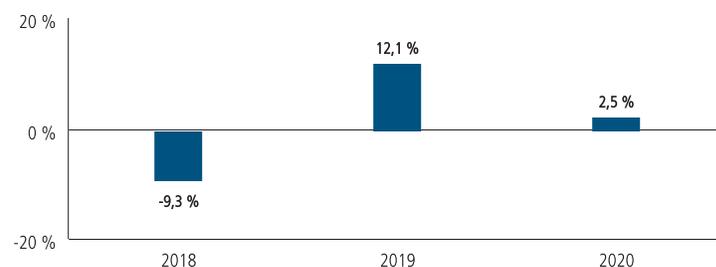
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 042 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,31 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de croissance modérée Emblème Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 254,8 M\$

Rotation du portefeuille : 7,12 %

Date de création du fonds : novembre 2014

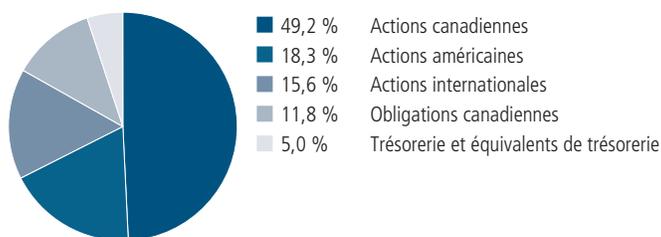
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,44	10,30	6 682 826
S	octobre 2017	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,37	10,68	33 210

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit dans une composition d'actions et de titres à revenu fixe canadiens. Il investit directement dans un fonds ou par l'entremise d'un ou de plusieurs fonds secondaires. Il investit actuellement la plupart de ses actifs dans des parts du fonds commun Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie.

Dix principaux placements du fonds secondaire (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada	3,3 %
Banque Toronto-Dominion	3,3 %
Brookfield Asset Management Inc. - 'A'	2,5 %
Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	2,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,1 %
Enbridge Inc.	1,7 %
Banque de Montréal	1,7 %
Alimentation Couche-Tard Inc. - B	1,6 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,5 %
Société Financière Manuvie	1,4 %

Pourcentage total des dix principaux placements : 21,4 %
Nombre total de placements du fonds secondaire : 352
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

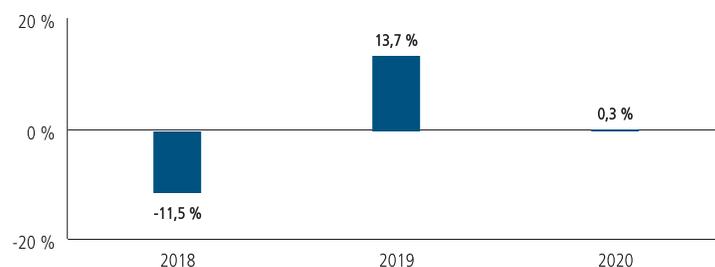
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 3 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 3 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 3 ans détient maintenant un placement de 1 010 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 0,30 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de croissance Emblème Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 38,8 M\$

Rotation du portefeuille : 47,30 %

Date de création du fonds : mai 2018

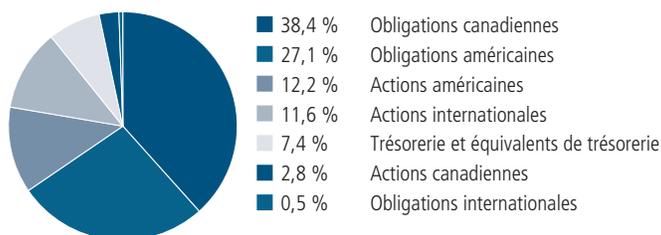
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,35	11,40	816 771
S	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,34	11,64	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble de titres à revenu fixe nord-américains et d'actions mondiales.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada - taux variable	2,088 %	30 juin 2030	6,0 %
Gouvernement du Canada	2,000 %	1 ^{er} juin 2028	2,9 %
Corporation Pétroles Parkland	5,625 %	9 mai 2025	2,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,350 %	15 décembre 2018	2,3 %
La Banque de Nouvelle-Écosse - actions privilégiées	4,850 %		2,3 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,750 %	15 juin 2030	2,2 %
DuPont de Nemours Inc.	2,169 %	1 ^{er} mai 2023	1,9 %
Gouvernement du Canada	1,000 %	1 ^{er} juin 2027	1,8 %
La Banque de Nouvelle-Écosse - actions privilégiées	5,500 %		1,7 %
Compagnie Crédit Ford du Canada	2,580 %	10 mai 2021	1,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
25,2 %
Nombre total de placements :
387
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

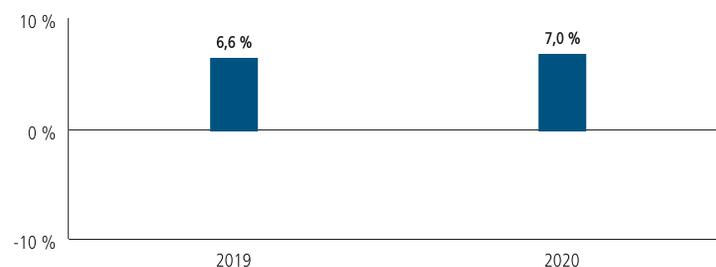
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en titres à revenu fixe et en actions. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 131 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 5,95 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille conservateur mondial Emblème Empire Vie est de 1,00 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 63,2 M\$

Rotation du portefeuille : 44,91 %

Date de création du fonds : mai 2018

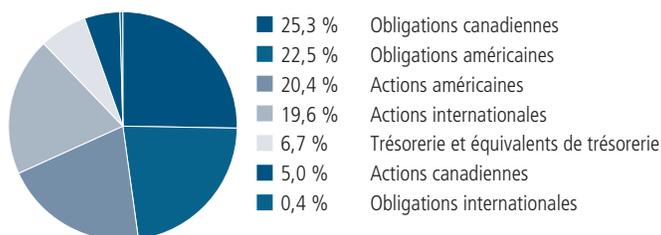
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,41	11,58	2 330 220
S	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,35	11,84	1 000

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Gouvernement du Canada 2,000 %	1 ^{er} juin 2028	3,1 %
Banque Royale du Canada - taux variable 2,088 %	30 juin 2030	3,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,350 %	15 décembre 2018	2,0 %
Gouvernement du Canada 1,000 %	1 ^{er} juin 2027	1,6 %
Enbridge Pipelines Inc 0,319 %	15 janvier 2021	1,6 %
Ontario Power Generation Inc. 0,290 %	11 mars 2021	1,6 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,650 %	15 mars 2028	1,4 %
DuPont de Nemours Inc. 2,169 %	1 ^{er} mai 2023	1,4 %
Compagnie Crédit Ford du Canada 2,580 %	10 mai 2021	1,3 %
Province de l'Ontario 2,900 %	2 juin 2028	1,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
17,8 %
Nombre total de placements :
388
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

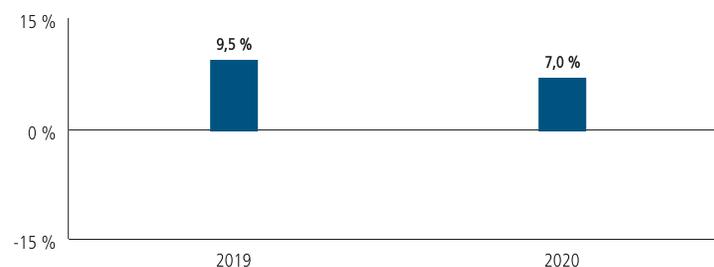
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 150 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 6,74 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille équilibré mondial Emblème Empire Vie est de 1,15 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca

Bref aperçu
Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 83,5 M\$

Rotation du portefeuille : 42,92 %

Date de création du fonds : mai 2018

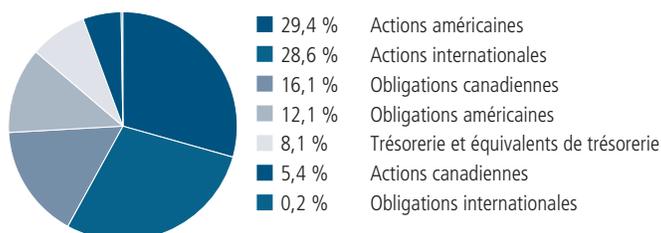
Catégorie	Date de création de la catégorie de fonds	Placement minimal	Garantie sur la prestation à l'échéance/ garantie sur la prestation au décès (%)	RFG (%)	Valeur liquidative par unité (\$)	Nombre d'unités en circulation
R	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	2,45	11,93	3 983 971
S	novembre 2018	Dépôt initial de 10 000 \$, 500 \$ par fonds	75/75	1,33	12,21	14 680

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans un ensemble d'actions mondiales et de titres à revenu fixe nord-américains.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2020)

Banque Royale du Canada 0,200 % 4 janvier 2021	7,9 %
Banque Royale du Canada - taux variable 2,088 % 30 juin 2030	2,1 %
MasterCard Inc. - 'A'	1,4 %
Gouvernement du Canada 1,000 % 1 ^{er} juin 2027	1,3 %
Alexion Pharmaceuticals Inc.	1,3 %
Visa Inc. - 'A'	1,1 %
STORE Capital Corporation	1,1 %
Philip Morris International Inc.	1,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,650 % 15 mars 2028	0,9 %
Fidelity National Information Services Inc.	0,9 %

Pourcentage total des dix principaux placements :
19,0 %
Nombre total de placements :
388
Répartition des placements (au 31 décembre 2020)

Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.


À qui le fonds s'adresse-t-il?

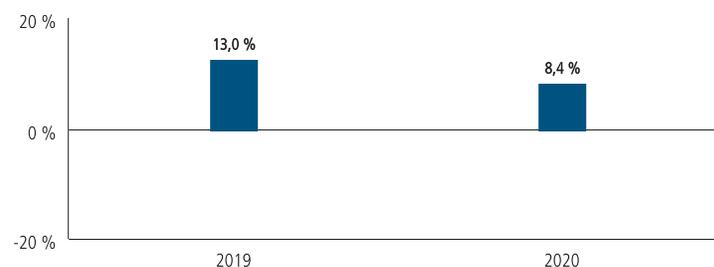
Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance à long terme du capital et un revenu avec une volatilité réduite par l'entremise d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale en actions et en titres à revenu fixe. Elle doit être disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section fait état des rendements de la catégorie R du fonds au cours des 2 dernières années. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds choisie et de votre situation fiscale.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la catégorie R du fonds chacune des 2 dernières années. On note 2 années durant lesquelles la valeur du fonds a augmenté.


Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de la catégorie R il y a 2 ans détient maintenant un placement de 1 183 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 8,18 %.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Nous imputons des frais (frais Catégorie Plus) pour la garantie de retrait. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et les frais Catégorie Plus.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne	
Sans frais	Aucuns frais de vente.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie verse une commission à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant investi.	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'entrée sont déduits du montant investi. Le montant de ces frais est remis à votre conseiller à titre de commission. Aucuns frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds sans devoir payer de frais d'entrée. 	
Frais de vente différés	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 5,5 % Pendant la 2 ^e année 5,0 % Pendant la 3 ^e année 5,0 % Pendant la 4 ^e année 4,0 % Pendant la 5 ^e année 4,0 % Pendant la 6 ^e année 3,0 % Pendant la 7 ^e année 2,0 % Après 7 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %. 	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités. Les frais de retrait sont déduits du montant vendu. Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de frais de retrait.
Frais modiques	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse à votre conseiller une commission jusqu'à concurrence de 2,5 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calendrier des frais de retrait est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds. Tous frais de retrait que vous payez sont remis à l'Empire Vie.
Série F/honoraires de service	Le montant que vous payez pour cette option de frais d'acquisition sera décrit dans le contrat entre vous et votre conseiller.	<ul style="list-style-type: none"> La totalité de votre dépôt reçu par l'Empire Vie sert à acheter des unités. L'Empire Vie ne paie pas de commission ni de commission de service à votre conseiller. Aucuns frais de retrait. Aucuns frais pour les virements. 	

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,25 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. Aucune commission de service n'est payable aux termes de l'option de frais d'acquisition de série F/honoraires de service.

4. Autres frais

Frais	Ce que vous payez
Frais Catégorie Plus	Des frais couvrant les garanties à l'échéance et au décès et la garantie de retrait. Ces frais sont prélevés de votre contrat et remis à l'Empire Vie. Le taux des frais annuels liés aux fonds pour le FPG Portefeuille de croissance modérée mondial Emblème Empire Vie est de 1,25 %.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires :

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
 Kingston, Ontario K7L 3A8
 Téléphone : 1 800 561-1268
 Courriel : placement@empire.ca

Télécopieur : 1 800 419-4051
 Site Web : www.empire.ca